

III.

« Monte-halette. »

On place l'un sur l'autre et verticalement les deux poings fermés de l'enfant, qui représentent un puits contre lequel est censée appuyée *li halette*. La mère, commençant par le bas, pose successivement, sur le dos des doigts de l'enfant, l'index et le majeur et semble ainsi gravir en posant pied contre pied les degrés de l'échelette. Elle dit à chaque barre : *Monte halètte?* et l'enfant répond : *Monte toudis!*

Quand elle arrive aux pouces dont la pointe dépasse les parois du puits, elle demande : *Quimint fât-i passer ûte di c'gros noque là?* « Comment passer outre de ce gros nœud-là? » L'enfant répond : *Poutche ûte!* « Saute! » Et la mère fait le geste de sauter!

Parvenue au haut de l'échelette, la mère approche l'index du grand trou — « le puits » — que forment les doigts superposés et repliés. Le dialogue suivant s'engage alors :

- | | |
|--------------------------------|----------------------------------|
| — Qui n'a-t-i là? | — Qu'y a-t-il là? |
| — Di l'ôr et d' l'ârdjîn. | — De l'or et de l'argent. |
| — Qui è-ce qui l's y a mèttoû? | — Qui est-ce qui l'y a mis? |
| — Père et mère. | — Père et mère. |
| — Qui è-ce qui les a westé? | — Qui les a ôtés? |
| — Fré et sôr. | — Frère et sœur. |
| — Où les ont-i mèttoû? | — Où les ont-ils mis? |
| — Dizos l' soû dè molin. | — Sous le seuil du moulin. |
| — W'è-st-i l' soû dè molin? | — Où est le seuil du moulin? |
| — Li feu l'a broûlé. | — Le feu l'a brûlé. |
| — W'è-st-i l' feu? | — Où est le feu? |
| — L'aïwe l'a distindou. | — L'eau l'a éteint. |
| — W'è-st-è l'aïwe? | — Où est l'eau? |
| — Li blanc bô l'a bèvou. | — Le bœuf blanc l'a bue. |
| — W'è-ç' qu'è l' blanc bô? | — Où est le bœuf blanc? |
| — Li hêpe l'a toué. | — La hache l'a tué. |
| — W'è-ç' qu'è l' hêpe? | — Où est la hache? |
| — Elle è pindowe à l' parû. | — Elle est pendue à la muraille. |
| — W'è-ç' qu'è l' parû? | — Où est la muraille? |
| — Les souris l'ont magni. | — Les souris l'ont mangé. |
| — Wisse sont les souris? | — Où sont les souris? |
| — Les tchet les ont hapé. | — Les chats les ont pris. |

Sur ces mots, l'enfant ouvre les mains et les frappe l'une contre l'autre en criant : *a catte! a catte! a catte!* — ce qu'on dit pour chasser les chats — et cette finale ne va jamais sans éclats de rire.

IV.

Le père et ses fils.

Le père et ses fils sont représentés par les cinq doigts de la main de l'enfant. La mère les saisit un à un et les fait remuer, en récitant la phrase avec une intonation spéciale et comique, qui varie selon les personnages.

Li père.

Vino, mes éfant, vino turtos. Qu pro-v' t't a l'hûre?

Djingou.

Li marihâ, mi, père.

Li père.

Aïôte, vos serez ritche, vos m'fi Djingou. Et vos, Dj'han Flippe?

Dj'han-Flippe.

Mi, père, li tchèptî.

Li père.

C'è-st-ô bô mestî, m' fi. Dièwôde! Et vos, Dj'han-Père?

Dj'han-Père.

Li findeû, mi, père, to camme mi pârrain.

Li père.

Vos n'avez mâie li misère, vos, mi éfant.

Et vos, Hinri Djob, li pus p'tit, qu f'rez-v'?

L'auriculaire ne répond pas et ne bouge pas; on le saisit par la tête et on le secoue vigoureusement :

Li père.

Qu voussc èssc, don?... Allons, rès-pond, qu frèssc?

Le majeur.

Venez, mes enfants, venez, tous. Que ferez-vous plus tard?

Le pouce.

Le maréchal, moi, père.

Le majeur.

Ah bon! vous serez riche, vous, mon fils Gengou. Et vous, Jean-Philippe?

L'index.

Moi, père, le charpentier.

Le majeur.

C'est un bon métier, mon fils, Dieu vous garde! Et vous, Jean-Pierre?

L'annulaire.

Le fendeur [de bois], tout comme mon parrain.

Le majeur.

Vous n'aurez jamais la misère, vous mon enfant.

Et vous, Henri-Job, le plus petit, que ferez-vous?

Le majeur.

Que veux-tu être, donc?... Allons, réponds, que feras-tu?

Hinri-Djob.

Le petit doigt.

Oh! mi, dji frè l'voleûr, mi père!

Oh! moi, je ferai le voleur, moi, père.

Li père.

Le majeur.

Ah! tu frè l'voleûr?.. Bé, tu n'crèhrè
us, et t'irè à l'prison!Ah! tu feras le voleur?.. Eh bien, tu
ne grandiras plus et tu iras en prison.

Sur ce mot, la mère introduit de force le petit doigt de l'enfant dans la bouche comme dans une prison, et elle fait signe de le détacher.

Burnontige (Ferrières), en Ardenne.

Julien TROMME.

BIBLIOGRAPHIE.

Dictionnaire des spots ou proverbes wallons par JOSEPH DEJARDIN, précédé d'une étude sur les proverbes par J. STECHER. — Seconde édition coordonnée et considérablement augmentée avec la collaboration de Jos. DEFRECHEUX. — 2 vol. in-8° de LXIV-456 et 532 p. — Liège, Vaillant, 1891-2. Prix : 6 francs.

Sorti d'un concours ouvert par la *Soc. liég. de littér. wall.* l'ouvrage de M. Dejardin parut en un volume (1863) avec différentes annexes, une bibliographie des sources parémiologiques étrangères, et des tables, l'une synoptique, l'autre alphabétique, que nous retrouvons mises à jour dans la présente édition.

Dès l'apparition de l'ouvrage, la presse scientifique et littéraire le signala comme l'un des plus importants travaux parémiologiques et l'un des recueils de folklore le plus hautement estimables. Il n'est pas inutile de constater qu'il est resté le livre de chevet de tous les littérateurs wallons et que bien des détails de notre vieille langue et de nos mœurs populaires lui doivent de n'être pas complètement ignorés des générations actuelles.

L'auteur n'avait pas perdu de vue son ancien travail et après trente années, ses notes se sont accumulées au point que l'édition nouvelle compte en plus un millier de proverbes — le nombre étant porté à 3175. L'actuelle floraison des lettres wallonnes lui a permis d'augmenter en outre considérablement le nombre des variantes et des exemples, et il a été aidé dans cette tâche par des chercheurs locaux, consciencieux et autorisés, tels que MM. Edm. Etienne, de Jodoigne, Aug. Leroy, de Tournay, G. Willame, Aimé Brulé, de Nivelles, etc., à qui l'auteur rend un hommage mérité. M. le prof. Stecher a également revu sa part du travail, et, tout en maintenant ses opinions d'autrefois, il apporte de nouveaux arguments et des remarques originales qui donnent à son étude un nouvel intérêt.

Nous n'insisterons point sur la somme de recherches auxquelles le vénérable

Président de la *Société wallonne* a consacré depuis quarante années le meilleur de son temps. Mais ce que l'on ne saurait trop louer, c'est la méthode du *Dictionnaire des Spots*, cette méthode qui, employée quelques années plus tard par Reinsberg Duringsfeld dans son *Calendrier belge* (1870); revêtue en France de la grande autorité de M. Eug. Rolland, l'éminent auteur de la *Faune populaire* (1877), et reprise par MÉLUSINE dans ses enquêtes sur la Grande-Ourse et sur l'Arc-en-ciel (1884) allait bientôt être considérée comme la seule méthode admissible dans les enquêtes scientifiques.

C'est dans l'ouvrage de M. D. que l'on a vu, croyons-nous, pour la première fois, un auteur ne pas croire nécessaire d'enchaîner les documents dans des dissertations ou les noyer de commentaires plus ou moins ingénieux. Chaque spot se présente au lecteur tout uniment dans son texte, avec la traduction, la liste des variantes et analogues, les preuves et références, les citations à l'appui, et, le cas échéant, le rappel des croyances et usages auxquels les proverbes se rapportent.

A coup sûr, plus d'un bel-esprit, amoureux de littérature quand même, aura haussé les épaules devant cette manière d'exposition froide et austère, dans laquelle l'auteur ne se donne même pas la peine d'apparaître aux bons endroits — alors qu'en faisant simplement valoir l'esprit critique qui l'a guidé, il aurait si bien pu goûter à chaque instant l'entière satisfaction de ses découvertes, de ses remarques ingénieuses et des conclusions qu'il suggère sans compter!...

Quand on se rappelle la manière indécate et « spirituelle » dont les traditionnistes d'alors traitaient de malheureuses petites bribes recueillies au hasard; quand on sait voir chez certains folkloristes d'aujourd'hui l'étalage maladroit, mais pompeux d'une érudition toute apparente, toute superficielle — on ne sait ce qu'il faut le plus admirer chez l'auteur du *Dictionnaire des Spots*: le labeur — qui a créé lentement, patiemment, cette encyclopédie de la sagesse populaire — ou la méthode impersonnelle — qui a fait de ce livre un modèle prestigieux, difficilement atteint et nullement dépassé. O. C.

Aus der Wallonie, von Leo Zeliqzon, oberlehrer am Lyceum zu Metz. — Broch. in-8° carré de 28 p. — Metz, imprimerie de la *Lothringer Zeitung*, 1893.

Les philologues ont pris l'habitude de choisir dans la littérature orale les spécimens des patois qu'ils désirent étudier. Ils ont ainsi l'occasion de fixer en même temps le langage populaire et les documents de folklore qu'ils choisissent et relatent soigneusement.

C'est cette méthode aimable que M. Z. a choisie pour l'enquête plutôt philologique dont il publie les résultats et qui a pour objet le dialecte de Malmedy. Cette aire, quoique peu étendue, présente néanmoins au chercheur des documents de tous genres, et ils sont d'autant plus intéressants pour nous que la ville de Malmedy, devenue allemande au point de vue politique, est restée malgré tout bien wallonne.

Au point de vue spécial des patois, les documents réunis par M. Z. nous semblent choisis avec le plus grand soin, et ils suffiront sans doute pour fixer dans tous ses détails le dialecte malmedien. Ils sont d'ailleurs notés en phonétique, comme il convient pour une publication relative aux patois.

L'ouvrage doit être d'ailleurs considéré comme une des rares collections de folklore wallon réellement sérieux. Les documents peuvent n'être pas toujours complets : ils sont sincères et exacts, et affranchis de vains développements. L'auteur semble craindre les « retouches » au point de nous donner p. 26 un air du *trouvai* tout-à-fait instrumental. On aurait préféré la mélodie sans les fioritures ; mais c'est là une tache légère en vérité. Les « anecdotes », les formulettes, la nombreuse et intéressante collection des *spots*, la relation du *haïtche* (avec la chanson que M. Dehez avait recueillie pour nous et qu'on peut voir dans notre tome I, p. 66) les coutumes et traditions du Carnaval, de Pâques, etc., et les indications insérées à la fin sont pour nous des *lôfir* excellentes.

M. Z. qui écrit en allemand, donne en français la tradition littérale en regard des textes wallons, ce qui rend particulièrement sensibles les rapprochements entre la langue littéraire et le dialecte très curieux de cette charmante petite province.

Nous espérons que, si M. Z. continue ses études wallonnes, il ne cessera pas de recueillir ces jolies traditions, qu'il semble goûter et qu'il relate fort agréablement.

O. C.



JANVIER.



LE TIRAGE AU SORT

I.

Un bon moyen.



DANS nos villages, les jeunes gens pratiquaient, et certains pratiquent encore un pèlerinage spécial pour échapper à la conscription, c'est-à-dire pour tirer un bon numéro.

Ce pèlerinage consiste à aller prier à trois *Cruc'fix* qui se trouvent sur le territoire de la commune. Et remarquons, entre parenthèses, qu'il y a fort peu de villages qui n'aient pas les trois croix exigées. Voici d'ailleurs comment la chose se pratique à Jupille.

A minuit sonnait au clocher de l'église, le jeune homme, accompagné de celui qui lui a enseigné le moyen, se met en route. Ensemble, sans se parler, sans se retourner, ils vont s'agenouiller au pied de la croix dite : *Cruc'fix d'mon l' Ladjet*. De là, ils se rendent à celui du *Cascognâ* et, toujours sans se parler, sans tourner la tête, ils vont à l'autre extrémité du village, au *Cruc'fix de tri*.

Devant chacune de ces croix, ils récitent « mentalement », trois pater et trois avé, puis retournent chacun chez soi ; le lendemain, à la pointe du jour, ils vont ensemble visiter les églises de St-Remacle et de St-Nicolas à Liège, vont dire une prière à l'autel de la Vierge et y déposer un peu d'argent.

C'est seulement à partir de ce moment qu'ils peuvent se parler.

Si le voyage se fait dans les conditions requises, c'est-à-dire sans un mot d'échangé, sans que les participants aient tourné la tête ou se soient trompés de chemin, *c'è-st-on bon sègne* « c'est bon signe », et le jeune homme est presque sûr de tirer un bon numéro.

Si, malgré cela, le conscrit tire un numéro qui l'envoie à l'armée malgré lui, l'opérateur ne manque pas de lui dire : *Mon ami, c'è qu'vos n'avîz nin l'fwè, ca les priyîres ni vont mâite à bwès*. Vous n'aviez pas la foi, car les prières ne vont pas au bois, elles ne sont jamais inutiles.

Edm. JACQUEMOTTE.

II.

Chanson de conscrits.



1.

Quand ces conscrits partiront
 Tout' ces filles pleureront,
 Ell' diront v'là qu'i s'en vont,
 V'là qu'i s'en vont (*bis*)
 Ell' diront v'là qu'i s'en vont,
 Jamais plus nous n'les r'verrons !

2.

Amis, partons de bon cœur
 Au servic' de l'Empereur
 Il nous faut tirer au sort,
 Tirer au sort (*bis*)
 Il nous faut tirer au sort
 Et combattre jusqu'à la mort.

3.

Arrivé à Tirlemont,
 On apprend à tirer l' canon,
 On apprend à tirer l' canon,
 Tirer l' canon (*bis*)
 On apprend à tirer l' canon,
 Pour servir Napoléon.

4.

On va jusque dans la Russie.
 Ouss' qu'il y a d' ces jolî' filles
 Qui sont cent fois plus jolies,
 Cent fois plus jolies (*bis*)
 Qui sont cent fois plus jolies
 Que *les cell'* de not' pays.

5.

Revenus dans le Brabant,
 On écrit à ses parents :
 C'est en vous r'grettant, maman,
 Ma chér' maman (*bis*)
 C'est en vous r'grettant, maman,
 Envoyez-moi de l'argent.

6.

Voilà l'argent arrivé,
 On commence à riboter,
 On commence à riboter,
 A riboter (*bis*)
 On commence à riboter
 Et toujours à r'commencer !

Cette chanson a été recueillie à Petit-Thier, près Vielsalm ; elle est très connue dans le pays et reparait chaque année à l'époque du tirage au sort.

Édouard MONSEUR.



LE MERLE BLANC.

CONTE DU PAYS DE NAMUR.



Il était une fois un roi fort âgé qui avait deux garçons. Certain jour il leur dit : « Mes enfants, je laisserai mon royaume à celui d'entre vous qui me procurera le Merle blanc ». C'était un oiseau merveilleux, qui demeurait dans un pays très éloigné de là, et tous ceux qui avaient le bonheur de l'entendre chanter, rajeunissaient aussitôt de cinquante ans.

Les deux jeunes gens se mirent donc en route à la recherche du Merle blanc. Ils se séparèrent à un endroit d'où partaient trois chemins.

Après avoir longtemps marché, le plus jeune qui avait choisi la route du milieu, arriva dans un grand bois.

Près d'un buisson, il vit un renard qui se débattait dans un piège. Aussitôt le jeune prince s'approcha et lui rendit la liberté.

— Où vas-tu, compère ? lui demanda alors le Renard.

— Oh ! répondit le jeune homme, je vais à la recherche du Merle blanc qui rajeunit de cinquante ans ceux qui l'entendent chanter.

— Écoute, dit le Renard. Tu pourras, en suivant mes conseils, le découvrir, mais avant de parvenir à t'en emparer, tu auras de grandes difficultés à surmonter.

— Qu'à cela ne tienne, répondit le prince.

Le Renard lui apprit alors quelle route il devait suivre. Puis il dit : « Quand tu auras trouvé le Merle blanc, tu ne l'emporteras que dans une vilaine cage en bois. »⁽¹⁾

Le jeune homme remercia le Renard et se remit en route.

(¹) Parmi les renseignements que le Renard fournit au jeune homme devrait figurer également un mot magique, à l'aide duquel on peut faire taire le Merle blanc. Mais mon conteur ne connaissait plus ce mot.

Il marcha encore pendant trois jours et arriva près d'une grande ville, dans un pays inconnu. C'est le roi de ce pays qui possédait l'oiseau merveilleux. Le Merle blanc demeurait au palais dans une tour qui était gardée jour et nuit. Il occupait tour à tour une cage tout en or, et une autre de vilaine apparence, faite en bois, avec un treillis de fer.

Quand le Merle blanc était dans la belle cage, il n'y avait plus moyen de l'empêcher de chanter; dans l'autre cage, au contraire, il restait obstinément muet.

Comme le Renard le lui avait recommandé, le jeune prince se mit à creuser un souterrain long de cinq kilomètres et qui aboutissait juste au dessous de la tour du Merle blanc. Dans cette tour, il y avait aussi une mule qui faisait des crottins d'or et qui allait comme le vent.

Le garçon pénétra dans la tour par le souterrain sans être aperçu des gardiens, saisit le Merle blanc et l'enferma dans la belle cage d'or, malgré les conseils du Renard. Puis il sauta sur la mule qui faisait des crottins d'or et qui allait comme le vent, et il partit au grand trot.

Mais voilà que l'oiseau se mit à chanter de toutes ses forces et les gardes, en l'entendant, partirent à la poursuite du prince.

Il allait être pris, lorsque le Renard, qui avait suivi son bienfaiteur jusqu'aux portes de la ville, sans se laisser voir, apparut devant lui et dressa entre les gardes et le fugitif une haie si haute et si épaisse, que les gardes ne surent plus avancer: ainsi le prince se trouva hors de danger.

Il arriva alors dans une grande ville. En se promenant dans les rues, il vit des gens qui dressaient une potence.

S'étant informé, le garçon apprit que l'homme qu'on allait pendre le lendemain était son frère.

Grâce à sa mule, le jeune prince se trouvait tellement riche qu'il ne pouvait connaître toute l'étendue de sa fortune.

Il alla trouver les juges et réussit à leur racheter la vie de son frère.

Alors il se mit en route avec son frère pour retourner au palais de leur père.

Mais en chemin le second prince, celui qui avait manqué d'être pendu, résolut de se débarrasser de son frère, afin de posséder lui-

même le Merle blanc. Arrivé dans le bois, il poussa le jeune homme dans un fossé très profond et il retourna seul au palais.

Le vieux roi fut bien content de voir revenir son fils porteur du Merle blanc; il fit faire de grandes réjouissances en son honneur, et il lui promit son royaume.

De son côté, le malheureux jeune homme allait périr dans le fossé où il avait été si traîtreusement poussé, lorsque compère le Renard arrive juste à point pour le tirer de là.

Il se mit en route et, tout à coup, il aperçut bien loin, au travers des arbres, une petite lumière.

Il se dirigea de ce côté et arriva auprès d'une petite chaumière.

— Toc, toc, fit-il à la porte.

Une vieille femme vint ouvrir. « N'entrez pas, jeune homme, dit-elle, il vous arrivera malheur! » Mais il était tellement trempé et il avait si faim, qu'il insista pour qu'elle lui donnât quand même un gîte pour la nuit. Alors elle le laissa entrer dans la cabane pour sécher ses vêtements près du feu et lui donna à manger.

— C'est pour ton malheur que tu es entré ici, dit la vieille. Ce bois est tout rempli de géants qui dévorent les voyageurs. Demain tu ne peux manquer de leur échapper. Ils mangent un homme comme une poule avale un ver. Mais, poursuivit-elle, j'ai pitié de ta jeunesse. Tiens, voici une serviette magique. Quand tu verras un géant s'approcher de toi pour te croquer, prends ta serviette, étends-la par terre en disant: « Par la vertu de ma serviette, pain, vin, rôti, » bouilli, pour remplir le ventre de ce grand gaillard-là. Alors le » géant ne pensera plus à te manger. »

Le lendemain matin, le jeune homme remercia la bonne vieille et partit.

Il avait à peine fait cent pas dans le bois, qu'il vit s'avancer vers lui un géant prêt à le croquer. Il cria:

— Où vas-tu, ver de terre, poussière de mes mains? Je vais te manger pour mon déjeuner.

Vite le garçon étend sa serviette par terre et dit:

— Par la vertu de ma serviette, pain, vin, rôti, bouilli, pour remplir le ventre de ce grand gaillard-là!

Voilà tout aussitôt la serviette couverte de mets variés et abondants, dont le géant se régala goulument.

Après avoir tout avalé, il demanda:

— Veux-tu me donner ta serviette, tu auras mon *ferri* (bâton ferré).

— Non, dit le garçon. Que ferais-je bien de cela ?

— Si tu savais la vertu qu'il possède, tu consentirais bien à le prendre. Regarde plutôt. » Et le géant cria : « Par la vertu de mon *ferri*, quatre grenadiers armés chacun d'une pièce de quarante-huit. »

A peine le géant avait-il prononcé ces paroles que le garçon vit devant lui quatre grenadiers armés chacun d'une pièce de quarante-huit.

Emerveillé, le garçon prit le *ferri* en échange de sa serviette et continua son chemin.

Mais un peu plus loin, il prend son bâton ferré et dit :

— Par la vertu de mon *ferri*, quatre grenadiers armés chacun d'une pièce de quarante-huit.

Les quatre grenadiers apparurent :

— Parlez, notre maître, dirent-ils, et nous vous servirons.

— Allez reprendre ma serviette à ce grand bougre-là, commanda-t-il à ses hommes.

Les grenadiers ont eu vite rattrapé le géant, lui ont repris la serviette et l'ont rapportée à leur maître.

Après avoir marché quelque temps, le jeune prince vit venir un deuxième géant qui lui cria :

— Où vas-tu, ver de terre, poussière de mes mains ? Je vais te manger pour mon déjeuner.

Vite le garçon étend encore sa serviette par terre et dit : « Par la vertu de ma serviette, pain, vin, rôti, bouilli, pour remplir le ventre de ce grand gaillard-là. »

Le géant dévora tout ce qu'il y avait sur la serviette, et quand il a eu fini :

— Veux-tu me donner ta serviette, dit-il, tu auras mon chapeau.

C'était un vieux chapeau tout troué, qu'un pauvre n'aurait pas ramassé sur le chemin.

Le garçon se mit à rire en disant :

— Eh ! que veux-tu que je fasse d'un si vilain chapeau !

— Si tu connaissais son pouvoir, dit le géant, tu serais bien content de l'avoir.

— Eh bien ! voyons.

— Par la vertu de mon chapeau, dit le géant, la plus grande des

citadelles entre les citadelles, la plus forte garnison de toutes les garnisons, et tout ce qu'il faut pour faire la guerre.

Voilà qu'au même moment tout le bois se trouva rempli de soldats bien équipés.

Emerveillé, le jeune prince donna sa serviette au géant en échange du vieux chapeau. Mais à peine l'eut-il mis sur sa tête, qu'il envoya ses quatre grenadiers enlever au géant sa serviette magique, puis il continua de marcher à travers bois.

Peu de temps après il vit venir à lui un troisième géant encore plus fort et plus grand qui voulait également dévorer le garçon. Mais celui-ci, avec sa serviette, lui donna encore à manger. Quand il fut rassasié, le géant dit :

— Donne-moi ta serviette, tu auras mon violon.

— Que veux-tu que je fasse de ton violon !

— Il fait ressusciter les morts.

— Nous allons voir, dit le prince.

Il fait venir ses quatre grenadiers, les tue l'un après l'autre, les découpe en mille morceaux. Le géant joue alors de son violon et aussitôt les grenadiers se mettent à chercher leurs bras et leurs jambes jusqu'à ce qu'il ne leur manquât plus rien. Ils étaient parfaitement ressuscités.

Le garçon consentit à l'échange, mais il n'était pas encore à cent mètres de là que déjà ses quatre grenadiers lui rapportaient sa serviette merveilleuse qu'ils avaient reprise au géant.

Voilà que maintenant il possédait une serviette, un bâton ferré, un chapeau et un violon merveilleux.

Après trois jours de marche, le jeune prince arriva au palais de son père.

Il lui raconta que son frère avait voulu le noyer en le poussant dans un fossé très profond ; mais le Roi ne voulut pas le croire et il le fit jeter en prison.

La Reine, qui aimait bien son fils cadet, allait le voir souvent. Apprenant cela, le Roi devint furieux, et ordonna à la Reine de cesser ses visites. Pour qu'elle ne puisse plus voir son fils, il fit même conduire le jeune prince dans un château très éloigné, situé au milieu d'un bois.

Un jour, le Roi, instigué par son autre fils, envoya un peloton de soldats, avec ordre de tuer le prince. Mais celui-ci, qui les avait vus venir, s'écria :

— Par la vertu de mon *ferr*, quatre grenadiers armés chacun d'une pièce de quarante-huit.

— Parlez, notre maître, nous vous servirons.

En un clin d'œil les grenadiers eurent mis en pièce tous les soldats. Il n'en resta qu'un (et encore n'avait-il plus qu'un bras), pour aller annoncer au Roi la défaite de ses compagnons.

Le Roi entra dans une grande colère et envoya le lendemain la moitié de son armée pour châtier le rebelle.

— Par la vertu de mon chapeau, dit alors le garçon, la plus grande des citadelles entre les citadelles, la plus forte garnison de toutes les garnisons et tout ce qu'il faut pour faire la guerre.

En un rien de temps, toute l'armée du Roi a été exterminée. Il n'en est resté qu'un vieux sergent qui avait perdu ses deux bras dans la bataille; il est allé annoncer la mauvaise nouvelle au Roi.

Celui-ci, le lendemain, plus furieux que jamais, rassembla toutes ses forces et les envoya de nouveau contre son fils. Le prince en eut facilement raison, avec ses grenadiers, son armée et sa citadelle toute garnie de canons. Cette fois, il ne resta plus qu'un vieux caporal sans bras ni jambes, qui se roula jusqu'au palais et annonça au Roi la défaite de ses soldats.

De toute sa brillante armée, le Roi n'avait plus que trois soldats mutilés. Il en eut un profond chagrin, et il résolut d'aller trouver son fils pour lui demander pardon.

Il y alla effectivement.

Le prince lui raconta de nouveau tous les crimes de son frère et cette fois le Roi fut convaincu. Il voulut faire tuer le voleur.

— Faites-le enfermer dans cette prison, mon père, dit le prince. Ici il ne pourra plus faire de mal à personne.

Comme le Roi ne cessait pas de se désoler de la perte de ses soldats, le prince lui dit :

— Je vais vous rendre votre armée, mon père.

Le Roi ne voulait pas le croire, mais le garçon s'est mis à jouer de son violon merveilleux et bientôt tous les soldats ressuscitèrent.

Le Roi était si content qu'il embrassa son fils et qu'il lui donna sa couronne.

On a fait un beau festin et de grandes réjouissances.

Et moi qui suis un peu curieux, j'ai voulu y aller voir. Mais on m'a donné un grand coup de pied dans le dos et je suis revenu bien vite.

Finale traditionnelle.

Aug. GITTÉE.



LE LOUP-GAROU.

I.

DJIHAN CLOSE,

LI LEUP-WÈROU DI C'MANSTER.

Dj'han Close, djône homme di C'manster, hantéve avou-st-ine jône fêye di l'Nouvêie. Po-z-aller vèye si crapaude, i sewève ine vôte bwèrdèye di tos bwès : c'è l'Grand Bwès; è fond, èn on vûd, djusse inte les deux villèdje, passe ine aiwe, l'Aiwe S' Djingou.

On djoû qui Dj'han Close, on pau attardou, v'nève co à l'Nouvêie, tot passant l'Aiwe S' Djingou, i rescontra s'crapaude. Il èstent bin dihe heûre dè l' sîze; ossu, i s'louqua tot drole dè l'veûye là à 'n' heure parèye.

— Tins, qui diale vis amon-ne chal asteur? dèrit-i.

— Taihîz-ve, responda-t-elle, vos d'manîz si târd dè v'ni, qui dji m'anoîève tote.

I l'sètcha d'vins ses bresse; mains, tot mettant s'visèdje conte li sonque, i l'trova télmint freude qu'i rescoula.

— Qui v's avez freud, Marèye, diha-t-i.

A minme moumint, il ètinda rire... et n'tina pus d'vins ses bresse qui dè l'djugniessè!

Dj'han Close aveut rabressî l'diale!

* * *

A pârti di c' djoû la, Dj'han Close div'na leup-wèrou. Poqwè? On n'è sèt rin. Mutwè qu'il ouîrit l'mâle pinsèye....

Todi 'nn' èst-i qu'èl fouri po sept ans. Dji dis sept ans, awè, s'i n'estent nin c'nohou so ç'trèvins là. Ca s'on l' kinohèut, i nè raveut co 'n' fête po sept.

Bin vite on sourit qu'i-gn-aveut on leup-wèrou è pays. Tos les djou, c'estent dè novai so s'compte.

Et puis, on apprinta qui Dj'han Close di C'manster s'aveut vanté, estant sau, d'aveu stu à Cologne et rivni dé tims qui s'mére pou-réve les cromptes.

C'esteut lu l'leup-wèrou!

Tot l' monde s'è sâva. On li serra l'pwette à nez, on li tappa dè l'bénite aiwe... Rin n'y fa.

Li djône fèye qu'aveut hanté avou lu, li qwitta bin vite, et quéque tims après, elle si mariève avou 'n' aute.

Li leup-wèrou l'prinda-st-è haine. Bin sovint, il allève so l'foûme d'on cwèrbâ, si mette à l'awaite d'on poumî âddivant dè l'mohonne. Mains i n'trovève nin djoû po s'vindjî.

* *

Ine fèye — c'esteut l' djèrain djoû d'ses sept ans, èco doze heure, et i r'div'neut ine homme! — si mère divève aller à commission à Vilsam. Comme elle si d'véve fwêr tchêrdjî, elle prinda s'fi avou lèye.

Tot passant à l'Nouvèye (on deut passer à l'Nouvèye po-z-aller à Vilsam) li rage riprinda co 'n' fèye nosse Djihan; so l'tims qui s' mère allève fer ses achet, à Vilsam, i s'alla mète à l'awaite à l'mohonne di s'vile crapau. L'èfant da lèye vinève djustumint foû. Li leup-wèrou alleut sautler d'sus, qwand l'èfant stierniha.

— « Dièwâde, mi fi! » cria l'mère è l'couhenne.

Avou cisse parole-là, li leup-wèrou esteut sins pouvwr.

— T'a dè l'tchance, qui t'a dit çoula, brèya-t-i, ca ti n'areus mâie pus r'vèyou t'fi!

Li mère, pus mwète qui vicante, serra l'ouhe à l'clé, alluma vite treus tchandelle à la Vierge et s' tapa vite à dj'no po l'rimerci d'aveut sâvé l'èfant d'on parèye dandjî.

* *

Li leup-wèrou alla r'djonde si mère et li pwèta ses paquets.

Tot r'montant l'thier, elle li dèrit qu'elle estève nâhèye.

— Ripwèsez-ve on pau, responda Dj'han, dji m'va fer on p'tit tour è bwès.

Li mère esteut à pon-ne assiowe qu'on leup l'vin-t-attaquer.

Elle aveut on bai noû rodche vantrin — et l'leup li d'hira tot. Puis, i n'alla.

Deux treus minute après, li fi rarriva.

Li mère, tot plorant, li raconta qui l'leup-wèrou l'aveut v'nou attaquer; à mot d'leup-wèrou, Dj'han s'metta à rire.

— Mâlhureux, cria s'mère tot s'resoulant. C'è ti l'leup-wèrou, ç'asteut ti, t'a co des boquet di m'vantrin plein tes dint!

Il esteut c'nohou!

I resteut co leup-wèrou po sept ans!

Quéque djou après, on l'arrestève: i fourit ressèré à vèye divins les oubliette dè tchestai d'Sam.

* *

Si on djou vos montez l'grand-route qui va di C'manster à l'frontire, vos pas'rez d'vant 'n' petite mohonne tote è ruine, wisse qu'on n'ètind pus qu'des hûlot et des tchawe-suris.

Les paisans v'diront turtos qu' c' è l'mohonne da Dj'han Close, li leup-wèrou des Ardennes.

RÉSUMÉ.

Jehan Close, de Commanster (commune de Beho), courtoisait une jeune fille de la Neuville (Vielsalm). Un soir, vers dix heures, il la rencontre au milieu de la forêt. Il veut l'embrasser, la sent froide comme marbre, entend un éclat de rire, la voit disparaître et ne trouve plus que du genêt. C'était le diable.

Il dut, probablement à cause d'une pensée immorale, devenir loup-garou; son terme était fixé à sept ans, à moins qu'il ne fût reconnu entretemps.

Un jour, étant ivre, il raconta qu'il avait été à Cologne, et en était revenu sur le temps que sa mère passait les pommes de terre à la passoire. On devina qui était le loup-garou dont chacun parlait et l'on se défia de lui. Sa bonne amie le quitta et se maria. Le garou chercha à se venger d'elle, mais n'y put parvenir.

Un jour, son terme tirant à sa fin, il accompagna sa mère à Vielsalm. Pendant qu'elle faisait ses courses, il vit l'enfant de son ancienne maîtresse et voulut l'attaquer. L'enfant éternua et, de la cuisine, la mère dit: « Dieu vous garde! » Le garou fut réduit à l'impuissance par cette parole.

Jehan rejoignit sa mère qui, plus loin, s'assit dans le bois pour se reposer. Il la quitta, revint sous forme d'un loup, et lui déchira le tablier. L'instant d'après, la mère, lui racontant son aventure, le vit sourire, aperçut entre ses dents des bribes de son vêtement et elle sut ainsi que son garçon était le garou; celui-ci, s'étant fait reconnaître, se vit obligé de recommencer son terme de sept ans. Mais quelques jours après, il fut pris et enfermé pour la vie dans les oubliettes du château de Vielsalm.

Les paysans montrent encore une maisonnette en ruine qui était, dit-on, la demeure de Jehan.

Légende recueillie à Vielsalm.

Joseph HENS.



Chanson nouvelle,

PUS AMUSANTE QUÈ BELLE.

L'aut' djon tot ruv'nant d'Lansprelle Diskindant drwèt su Cou-
yèt, Dj'ai rin- contré 'n'djôn' bau- chel-le Qui m'ruvnève co bèn as-
sèt. Dj' li dit : Bell' qui fioz dro-ci, Tot au mitan d'voss' patchi, Scarwai-
toz par-ci par-là, A-près Djâcque ou Ni- co- las? Dè- ri. dè-
ra, tral-la- la Dè- ri, dè- ra, tral-la- la Dè- ri, dè-
ra dè- ri, dè- ra tral-la- la.

1.

1.

L'aut' djon tot ruv'nant d'Lansprelle¹ L'autre jour en revenant de Lansprelle
Diskindant drwèt su Couyèt Descendant droit sur Couillet
Dj'ai rescontré 'n' djône bauchelle J'ai rencontré une jeune fille
Qui m' ruvnève co bèn assèt. Qui me plaisait encore assez bien.
Dj'li dit : « Belle, qui fioz droci, Je lui ai dit : « Belle, que faites-vous ici,
Tot au mitan d'voss' patchi? Au milieu de votre pâtis ?
Scarwaitoz par-ci, par-là Cherchez-vous par-ci, par-là
Après Djâcque ou Nicolas? » Après Jacques ou Nicolas ? »

(¹) Lansprelle, hameau dépendant du village d'Acoz, à deux lieues de Charleroi.

2.

La belle.

Waite don, stila, qu'il è drole !
D'ou qu'i vint là stiket s' nêz !
Vos frîz mia d'allè au scole
Ca dji n' sè comme vos paurlez.
Dj' vos prie, passez vosse chumin ;
Sinon vos âroz du m' main
Dju vos apudrè, grand via,
A paurlè ainsi qu' çola.

3.

Le galant.

Ni fouchiz nè si farouche,
Choutez-m' in pau in passant.
Vos avoz ènne si bèle bouche
Et tot l'resse à l'advinant !
Belle, si vos voloz m'aimer
Et qu' vos voliche èm marier
Por mi dju 'n' dumande nin mia
Dju vos ainme assez po ça !

4.

La belle.

Nos avans dins nosse villatche
Des valet bin pus bia qu' vous,
Et qui n' sont nin si sauvatche,
Ca vos avoz l'air d'in fou.
Waitoz bin, ca vos tomb'rez
Vos estoz d'dja to chalé.
Vos ploz r'tournè su vos pas
Suvez vosse chumin, volla.

5.

Le galant.

Dju n' sos nin bia, djône bauchelle
Mins dj'a des bia patacon.
Avou mi vos l'auriez belle,
Dj'ènne ai plein on vîz chaudron.
Dju n' sos nin lon du d' droci
Dju n' sos d' droci qu' d' Gochli
Si vos n' mu elîz nin, dj' m'in va
Dju 'n' pinse nin mori po ça !

2.

La belle.

Regarde donc, celui-là, qu'il est drôle !
D'ou vient-il la fourrer son nez !
Vous feriez mieux d'aller à l'école
Car je ne sais comment vous vous expri-
Je vous prie, passez votre chemin ; [mez.
Ou vous aurez de ma main (des gifles)
Je vous apprendrai, grand veau,
A parler ainsi que cela.

3.

Le galant.

Ne soyez pas si farouche,
Ecoutez-moi un peu en passant.
Vous avez une si belle bouche,
Et le reste à l'avenant !
Belle, si vous voulez m'aimer
Et que vous vouliez m'épouser
Quant à moi, je ne demande pas mieux,
Je vous aime assez pour cela !

4.

La belle.

Nous avons dans notre village
Des garçons b'en plus beaux que vous,
Et qui ne sont pas si sauvages,
Car vous avez l'air d'un fou.
Regardez bien, car vous tomberez
Vous êtes déjà tout boîteux.
Vous pouvez retourner sur vos pas
Suivez votre chemin, le voilà.

5.

Le galant.

Je ne suis pas beau, jeune fille,
Mais j'ai de beaux patacons.¹
Avec moi, vous l'auriez [la vie] belle,
J'en ai plein un vieux chaudron.
Je ne suis pas de loin d'ici
Je ne suis que d'ici à Gosselies
Si vous ne me voulez pas, je m'en vais
Je ne pense pas mourir de cela !

(¹) Patacon, ancienne monnaie du pays de Liège valant 4 francs 74 centimes.

6.

La belle.

*Mossieu, vos n' balançoç wêre
 Vos êstoz court attèlé!
 Vos k' minci on pau à m' plaire
 I faut lodji à Couyet.
 Vos n' sauriz gangni Goch'li,
 V'la l' solia qui s' va couchi
 Et l' nuit qui vos surprindra :
 Vos v' pièdroz tot avaur là.*

7.

Le galant.

*Mam'zelle, vos n' balançoç wêre
 Vos m' rindriz co bin raison.
 Ç' n'ê nê mi qui k' minço à v' plaire,
 C'ê pu vite mu vix chaudron.
 A r'wêre, mam'zelle Barada ;
 Waurdez bin vosse Nicolas ;
 A r'wêr, mi dji m'ênne inva
 Ca l' solia è d'dja bin bas.*

8.

La belle.

*A r'wêr, monsieu d' la Bourlotte,
 Waurdez bin vosse vix chaudron.
 On vixè lin à vos fligotie
 Qu v' n' avoz nu patacon
 Mins quand vos v' vourè mariè,
 N' manqoz nin di les mostrè
 Ca li feume qui vos pudra
 Ni v' pudra jamais qu' po ça!...*

Charleroi. — Cette chanson se rapproche assez des pièces dialoguées dont nous avons déjà publié quelques spécimens. Cependant, les rimes croisées, le couplet d'introduction et la musique elle-même indiquent une origine relativement récente. C'est un bon exemple de chanson semi-populaire. — Le titre indiqué ci-dessus est celui que porte la chanson au pays de Charleroi où elle a été recueillie et à Liège où nous l'avons entendue également. Si l'un des auditeurs demande de qui elle est, le chanteur réplique qu'elle fut composée « l'an mil sept cent freude biche (freude bise) l'année de gros hourlai (de la grande tempête). »

Jos. DEFRECHEUX.

(1) C.-à-d. : « Vous n'hésitez guère, vous partez droit comme un cheval court attelé ».

NOTES ET ENQUÊTES.

1. **Le Voyage à Gomegnies.** — Aux environs d'Ath, on m'a parlé autrefois du « Voyage à Gomegnies », une randonnée dont on n'a pu me fournir que le fragment suivant :

« Où daller ? — A Gomegnies. — Tiens, et mi itou ! Quimint est-ce qu'on v's appelle ? — Jenne. — Tiens ! vous, Jenne, et mi, Jenne... Bel'e compagnie pou daller à Gomegnies ! — Ah ! oui cha (oui ça).

« N'avait-i point in homme ? — Sié (si). — Quimint l'appe'le-t-on ? — Jean. — Vo-n homme Jezn, el mien Jean, vous Jenne et mi Jenne... Belle compagnie pou daller à Gomegnies ! — Ah ! oui cha !

« N'avait-i point in garchon ? — Sié. — Quimint l'appe'le-t-on ? — Fréro !..... »

Et la compagnie s'accroît, de cette façon, du frère qui s'appelle *Fréro*, de la sœur qui s'appelle *Sourette*, de la « vauque » qui s'appelle *Rousette*, du veau, du chien, et de différentes autres bêtes.

Malheureusement, la personne qui contait cela ne se rappelait plus les détails du récit — et il est à souhaiter qu'un de nos lecteurs ait la mémoire assez fidèle pour pouvoir compléter notre fragment. Aug. GITTÉE.

2. **Le folklore dans les journaux wallons.** — Nos journaux en dialecte semblent depuis quelque temps disposés à accorder une part de leurs colonnes aux contes et traditions populaires. Nous voyons la *Marmite*, notre plus ancienne gazette, qui depuis sa transformation sous les auspices de nos amis Henin, Loiseau, Robert, etc., devient l'organe de nos provinces de l'ouest, annoncer dans son manifeste de fin décembre qu'elle accordera une large place au folklore, et entrer résolument dans cette voie dès le premier jour par la publication d'un recueil de proverbes namurois recueillis par notre collaborateur M. Loiseau. De leur côté les feuilles liégeoises se mettent à publier, tantôt sous la forme exacte, tantôt en des articles littérairement arrangés, des traditions de divers genres. C'est ainsi que *li Hoûlo* a relaté des légendes et que *le Tranchet* donne en feuilleton une légende de Renouprez arrangée en roman par M. Jean Degueldre, de qui nous publierons prochainement d'intéressantes communications. Remarqué dans le même journal (n° du 27 janvier) une agréable fantaisie où se trouve révélée par des documents authentiques l'origine d'une enseigne liégeoise.

3. **Les abeilles.** — Les correspondants qui auraient des renseignements sur les croyances et coutumes apicoles, sont priés de les communiquer à M. Franç. Renkin, 15, place de Bronckart, à Liège, qui se propose de les utiliser pour la revue dans un travail d'ensemble.